

18 octobre 2021



Reformierte Kirchen  
Bern-Jura-Solothurn  
Eglises réformées  
Berne-Jura-Soleure

## **Communiqué aux médias**

# **«Mariage religieux pour toutes et tous? L’Eglise en débat» - Résultats du Synode de réflexion du 16 octobre 2021**

**Le 16 octobre 2021, le Synode (parlement) des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a été convoqué à un Synode de réflexion extraordinaire consacré à l’éventualité de l’introduction d’un mariage religieux pour les couples de même sexe suite à l’acceptation dans les urnes du «mariage pour tous». Différents points sont ressortis: le poids des rencontres personnelles, de l’écoute mutuelle et de la compréhension des opinions divergentes, la nécessité d’améliorer l’inclusion et l’acceptation des couples de même sexe et de préserver la liberté de conscience des pasteures et pasteurs, enfin la prise de conscience que, malgré les divergences, il était possible d’être et de rester Eglise ensemble.**

Le 26 septembre 2021, la majorité du peuple suisse s’est exprimée en faveur de l’ouverture du mariage civil aux couples de même sexe. En novembre 2019 déjà, l’Assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS), aujourd’hui Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS), a délibéré sur cette question et s’est prononcée par 49 voix contre 11 en faveur de l’ouverture du mariage civil aux couples homosexuels. L’Assemblée des délégués a en outre recommandé à ses Eglises membres de favoriser également le mariage religieux pour les couples de même sexe. La balle est maintenant dans le camp des Eglises cantonales. Afin de permettre un débat approfondi et aux membres du parlement de se forger une opinion sur cette problématique, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont organisé un Synode de réflexion qui s’est tenu le 16 octobre 2021 à Zollikofen. Au programme figuraient notamment trois exposés, une table ronde avec des partisans et des opposants au mariage pour personnes de même sexe, des discussions de groupe et une séance plénière finale.

### **Favoriser l’acceptation des couples de même sexe**

Des personnes concernées au premier chef, à savoir des hommes et des femmes en couple avec des partenaires de même sexe, étaient également représentées au Synode de réflexion. Roland Weber, coprésident de Zwischenraum (organisation de chrétiennes et chrétiens homosexuels), a pris part à la table ronde. Il a remercié pour cette invitation qui l’a beaucoup touché. Selon lui, cette journée est une bénédiction. L’Eglise va dans la bonne direction, elle est animée par un bon esprit. Une pasteure réformée du Jura qui vit une relation lesbienne a mis en avant l’amour inconditionnel de Dieu pour chaque être humain. Son amour unit les êtres indépendamment de leur sexe. Il est donc logique selon elle que les couples de même sexe se marient, et que leur union soit placée sous la bénédiction de Dieu. Selon un député au Synode, la votation sur le «mariage pour tous» offre à l’Eglise l’opportunité de jeter un

regard neuf sur les personnes concernées, de rechercher le dialogue pour poursuivre le chemin ensemble. Les rencontres personnelles ont ici un grand rôle à jouer pour faire évoluer les choses de manière positive en vue d'une réconciliation. Ces démarches nécessitent courage et confiance. Un autre membre du Synode a relevé qu'il faut du temps pour se pencher sur les thèmes, encore nouveaux pour beaucoup, de l'orientation, de la relation ainsi que de l'union et du mariage religieux de personnes de même sexe. Une participante à la table ronde a affirmé que les hommes et les femmes attirés par le même sexe devraient encore gagner en visibilité au sein de leur Eglise.

### **La liberté de conscience des pasteures et pasteurs est garantie**

La Bible fait l'objet d'interprétations divergentes en matière d'homosexualité et de mariage religieux pour les personnes de même sexe. Les Eglises réformées n'ont pas comme d'autres Eglises une doctrine centrale qui fixe l'interprétation à suivre. Par conséquent, les pasteures et pasteurs ne peuvent pas se voir contraints à célébrer le mariage d'un couple du même sexe. Le Règlement ecclésiastique des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure garantit aux pasteures et pasteurs la liberté de conscience à l'article 132. Marc Jost attache lui aussi une grande importance à la liberté de conscience. Il est membre des Eglises réformées et secrétaire général du Réseau évangélique suisse (RES). Marc Jost, qui a participé à la table ronde, plaide pour une différenciation liturgique en cas de mariage entre couples hétérosexuels et homosexuels. Il précise qu'il n'a par cette proposition aucunement l'intention de rabaisser les hommes et les femmes attirés par des personnes du même sexe. Viviane Baud, pasteur à Winterthour et membre du Synode de l'Eglise réformée du canton de Zurich, est défavorable au mariage religieux des couples de même sexe. Lors de la table ronde, elle a souligné l'importance de ne pas exclure les pasteures et pasteurs, qui y sont opposés. Roland Weber a aussi insisté sur l'importance de la liberté de conscience des pasteures et pasteurs.

### **Plus de convergences que de divergences**

Marc Jost, tout comme Roland Weber, a déclaré avoir beaucoup apprécié la tenue de ce Synode de réflexion. Plusieurs membres de l'assistance ont souligné qu'il devait continuer d'être possible d'avoir des opinions divergentes au sein de notre Eglise et de préserver malgré ces différences notre être Eglise ensemble, car entre frères et sœurs, on n'est pas toujours à l'unisson non plus. Il a ajouté qu'il y avait dans l'ensemble plus de convergences que de divergences. Vers la fin du Synode de réflexion, un député a résumé ainsi son impression de la journée: «Aujourd'hui, nous avons semé de nouvelles graines – je suis curieux de voir ce qui en naîtra. Je suis curieux de savoir comment nous avancerons – animés par Dieu, engagés pour les humains.» Un autre membre du Synode a soulevé la question de savoir comment il fallait thématiser le sujet au sein de la population. Dans son message final, Judith Pörksen Roder, la présidente du Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, a renvoyé aux documents publiés sur le site internet et a incité les membres du Synode à débattre ouvertement au sujet du mariage pour les couples de même sexe dans les paroisses, arrondissements et groupes de discussion. Les services généraux de l'Eglise aident volontiers dans ces démarches. Le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure devrait se prononcer sur la question de l'introduction du mariage religieux pour les couples de même sexe à l'été ou à l'automne 2022.

Contact: Mathias Tanner, [mathias.tanner@refbejuso.ch](mailto:mathias.tanner@refbejuso.ch) / tél. 031 340 26 13.